

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUXERRE - 8901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2025 - 1519 - 2019 B 00344 - 878 137 819 - A L'ATELIER FLEURI

SARL «A L'ATELIER FLEURI »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000 Euros
9 Rue de Paris
89200 AVALLON
RCS : 878 137 819

1519

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE du 25 Juillet 2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE
Le Vingt Cinq Juillet à Dix heures,
Au siège social : 9 Rue de Paris 89200 AVALLON

LLa soussignée, Mme RABUT Lisa, associée unique de la société SARL A L'ATELIER FLEURI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000€ à associé unique,

1, A préalablement exposé ce qui suit:

En sa qualité de gérant de la société A L'ATELIER FLEURI a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Janvier 2024, il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L. 50 et 50-1 de la loi du 24 Juillet 1966 intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial du gérant établi par l'associé unique.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels arrêtés au 31/01/2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte des conventions visées à l'article L.50 et 50-1 de la loi du 24 Juillet 1966 qu'il a passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 4408€, décide d'affecter le résultat comme suit:

- au compte report à nouveau.....4408€

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte des dividendes des trois derniers exercices

31/01/2023 : Néant

31/01/2022 : 25000€

31/01/2021 : 15000€

31/01/2020 : Néant

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le procès-verbal .

Mme Lisa RABUT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'RABUT', is written over a horizontal line.

SARL «A L'ATELIER FLEURI »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000 Euros
9 Rue de Paris
89200 AVALLON
RCS : 878 137 819

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 Juillet 2024

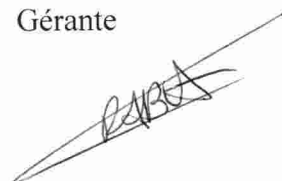
Conformément aux dispositions des articles 50 et 50-1 de la loi du 24 juillet 1966, la gérance doit porter à votre connaissance les conventions ou opérations intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Cette information s'étend, en outre aux conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance est simultanément gérant ou associé de la société à responsabilité limitée.

C'est à ce titre que nous vous informons des conventions suivantes dont l'exécution s'est poursuivie, ou bien est intervenue, au cours de l'exercice écoulé :

-- Madame RABUT Lisa a perçu une rémunération de 16388€ durant l'exercice, la société a pris à sa charge 24527€ de cotisations sociales dont CSG déductible et cotisations Madelin

Lisa RABUT
Gérante



SARL «A L'ATELIER FLEURI »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3000 Euros
9 Rue de Paris
89200 AVALLON
RCS : 878 137 819

RAPPORT DE LA GERANCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 Juillet 2024

La soussignée Mme Lisa RABUT, associé unique et gérant de la société A l'Atelier Fleuri a en vu de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

La situation de la société se résume en quelques chiffres :

CA Net en KE :175K€

Résultat d'exploitation : -4571€

Résultat courant : -4408€

Résultat de l'exercice :-4408€

Aucune activité de recherche et développement n'a été constaté durant l'exercice écoulé.

Aucunes dépenses somptuaires (art 39- 4 du CGI) n'ont été constatées durant l'exercice écoulé.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 4408€,

En conséquence il est proposé l'affectation suivante :

- au compte report à nouveau.....4408€

En outre, il est proposé de ne pas rémunérer les sommes laissées en compte courant.

Mme Lisa RABUT
Gérante

LR

SARL A L'ATELIER FLEURI
9 RUE DE PARIS

89200 AVALLON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

atteste la conformité
à l'original
~~ABES~~

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/01/2024	Net au 31/01/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	1 435	1 206	229	516
Autres immobilisations corporelles	12 606	8 289	4 317	5 729
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	550		550	550
Total	14 591	9 495	5 096	6 795
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 373		6 373	7 210
Créances				
Clients et comptes rattachés	530		530	364
Fournisseurs débiteurs	557		557	
Personnel				2
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	365		365	232
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	34		34	46
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	51 494		51 494	53 253
Total	59 353		59 353	61 106
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 153		1 153	1 059
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total	1 153		1 153	1 059
TOTAL ACTIF	75 097	9 495	65 602	68 960

	Net au 31/01/2024	Net au 31/01/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 690	35 370
Report à nouveau	4 176	4 176
Résultat de l'exercice	-4 408	16 320
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	54 457	58 865
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		1 837
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	42	100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 864	2 806
Dettes fiscales et sociales :		
· Personnel	5 705	2 682
· Organismes sociaux	1 652	1 776
· Etat, impôts sur les bénéfices		
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	881	894
· Etat, obligations cautionnées		
· Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	11 145	10 094
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	65 602	68 960